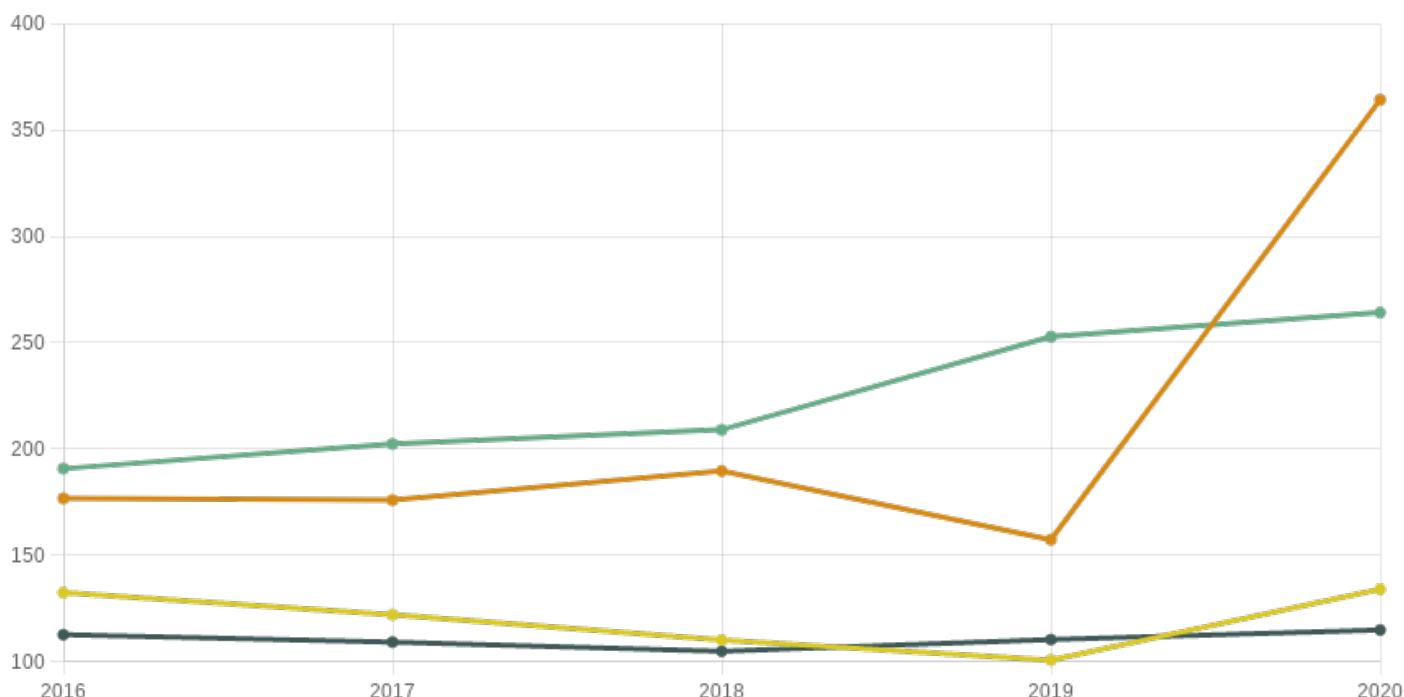


Encours de crédits déclarés par les entreprises de la filière bois régionale

 Crédits mobilisés à court terme
 Crédits mobilisés à moyen et long terme
 Crédits mobilisables
 Crédit-bail + LOA

Unité : en millions d'euros



© Hauts-de-France □ 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous donne les crédits déclarés pour toutes les tailles de chiffre d'affaires, en millions d'euros.

Après une baisse en 2019, les encours de crédits à court terme ont plus que doublé en 2020, sous l'effet notamment du recours aux PGE.

SECTEURS

1ère transformation | 2nde transformation | Construction bois

THÉMATIQUES

Économie | Entreprises